

Enfant / jeune

Licences FFG et cotisations ASGFO 2020

(Valable pour l'année civile)

		Licencié 1		Licencié 2		Licencié 3	
Nom							
Prénom	Sexe						
Date naissance							
N° de licence*							

* Obligatoire en cas de changement de club ou d'adhésion interrompue en 2018 et avant

Renouvellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Changement de club	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création (1^{ère} licence)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Mobile :

Merci d'écrire lisiblement : les informations « lues » seront celles qui figureront sur votre licence

Licence FFG et cotisation ASGFO 2020

Jeune	Joueur né de 2002 à 2007 inclus (de 13 à 18 ans)	33 €	
Enfant	Joueur né à partir de 2008 inclus (moins de 13 ans)	27 €	
à régler par chèque à l'ordre de l'ASGFO ou en espèces sous enveloppe			

A quoi sert la cotisation annuelle à l'Association Sportive :

Elle vous fait bénéficier du droit de jeu réduit aux compétitions du Club (adultes : 6€ au lieu de 10€, jeunes : 2€). Vous profiterez également de tarifs avantageux sur les manifestations organisées par l'Association (soirées dansantes, sorties golfs extérieurs, ...).

Votre cotisation à l'AS contribue à la prise en charge des frais des équipes du Club (entraînements, épreuves, compétitions extérieures...) et à l'organisation et la dotation des compétitions du Club.

Cela permet également à l'AS de participer activement au programme pédagogique et sportif de l'école de Golf.